



pôle emploi

Déclaration Unifiée de Cotisations Sociales – EDI
COPLAT 4.2 – COPAYM 4.2

Cahier des charges Pôle emploi – octobre 2019

Référence	Cdcf Ducs EDI Pôle emploi
Version	0.18
Date	25 octobre 2019
Etat	validé
Rédacteur	Joëlle CLAVREUL

[Historique de la documentation](#)

État des éditions / révisions

Ver.	Date	§ Modifiés & Action ⁽¹⁾	Acteur	Raisons de l'évolution
0.1	22 Oct 07		M.Guihard L.Hergat	Création du document
0.2	04 Dec 07	Pages 12, 37 (M)	L.Hergat	Ajout de la zone DEB 94
0.3	18 Dec 07	Page 73 (M)	L.Hergat	Modification des institutions
0.4	16 Juillet 08	Paragraphe 3.1.3 & 4.1.3 (C), Paragraphe 3.2.1.1, 3.2.1.1.3, 3.2.1.2, 6.1.3.3.2 (M)	L.Hergat	Modifications DRA – AVA 2008
0.5	28 Janv 09	Toutes	L.Hergat	Intégration Pôle emploi
0.6	27 Avril 09	Tous les EN4 (M)	L.Hergat	Mapping Coplat Copaym Code effectifs sur les EN4
0.7	24 juin 09	Paragraphe 6.1.3.1 (M) Paragraphe 3.1.3, 4.1.3, 3.2.1.1, 3.2.1.1.3, 3.2.1.2, 5, 7 (M)	L.Hergat	Exemple de déclaration « Paiement groupé » Modifications DRA – AVA 2009
0.8	21 juin 10	Paragraphe 2 (C) Paragraphe 4.1.3, 5.1.3, 4.2.1.1, 4.2.1.1.3, 4.2.1.2, 4.4.1.1, 4.4.1.2, 7.1.3.3.2, 8 (M)	L.Hergat	Reprise du recouvrement Assurance Chômage par les Urssaf Modifications DRA – AVA 2010
0.9	29 juin 10	Paragraphe 2 (M)	L.Hergat	Complément sur le Reprise du recouvrement Assurance Chômage par les Urssaf
0.10	10 oct 11	Tout	G. Pouliquen	Conséquences du transfert du recouvrement aux URSSAF et ouverture de la DUCS-EDI CNCS
0.11	03 nov 11	Tout	G. Pouliquen	Suite aux remarques lors de la relecture
0.12	05 Avril 12	Tout	G.Trimoreau	Intégration des références COPAYM 4.2
0.13	12 Avril 12	Tout	G. Trimoreau	Suite aux remarques lors de la relecture
0.14	14 Mai 12	Page 9- point 8	G.Trimoreau	Précision sur le point 8 - page 9
0.15	23 Juillet 13		G. Pouliquen	Projet ANI : nouvelles cotisations 125, 126 et 127
0.16	28 Août 13		G. Pouliquen	Projet ANI : prise en compte des documents validés et nouvelles règles de gestion

0.17	24 Juin 14	Nouveau paragraphe 2.1.1 Modification paragraphes 2.2 et 3.2	J. CLAVREUL	CAC 2014 : prise en compte impacts de la convention d'assurance chômage du 14 mai 2014.
0.18	22 Octobre 19	Tout	J. CLAVREUL	Prise en compte de l'accord professionnel relatif à l'indemnisation dans les branches du spectacle du 28 avril 2016. CAC 2017 prise en compte des impacts de la convention d'assurance chômage du 14 avril 2017. Lois de financement de la sécurité sociale 2018 et 2019 : Réduction générale des cotisations et Exonération spécifique DOM.
(1)	C : Création	M : Modification	D : Demande de validation	S : Suppression V : Validé

SOMMAIRE

1	<u>Introduction.....</u>	<u>5</u>
1.1	Le périmètre	5
1.2	La méthode.....	5
1.3	Rappel de la structure d'un Coplat 4.2 DUCS-EDI Pôle emploi	6
2	<u>Les Avis de Versement – ADV « Cinéma-Spectacle »</u>	<u>7</u>
2.1	Introduction	7
2.2	Les évolutions de l'ADV à partir du 23 octobre 2019.....	7
2.3	Notice fonctionnelle de l'ADV.....	9
2.4	Notice technique de l'ADV	13
3	<u>Les Déclarations Récapitulatives Annuelles – DRA « Cinéma-Spectacle ».....</u>	<u>21</u>
3.1	Introduction	21
3.2	Les évolutions de la DRA à partir du 03 janvier 2020	21
3.3	Notice fonctionnelle de la DRA	22
3.4	Notice technique de la DRA.....	25
4	<u>Synthèse.....</u>	<u>34</u>
4.1	Liste des codes bordereaux Pôle emploi supportés en EDI	34
4.2	Lignes COT selon les catégories de déclaration Pôle emploi	34
5	<u>Index</u>	<u>35</u>

1 Introduction

1.1 Le périmètre

Cette documentation vient en complément des normes émises par la Mission Ducs.

Elle met en évidence les équivalences entre une déclaration Pôle emploi sur imprimé papier et une déclaration DUCS EDI.

Elle décrit les spécificités de l'Assurance chômage pour les déclarations EDI suivantes :

- ADV : Avis de Versement
- DRA : Déclaration de Régularisation Annuelle

Le seul régime concerné est celui du Cinéma-Spectacle pour les intermittents relevant des annexes 8 et 10 du règlement de l'Assurance Chômage. En effet, depuis la clôture de l'année 2010, L'Urssaf assure désormais le recouvrement des autres régimes pour le compte de l'Assurance Chômage.

Attention : Ce document ne vise pas à redéfinir toute la norme DUCS de Pôle emploi. Il n'a pour but que de préciser les valeurs attendues, tant réglementairement que techniquement, dans les zones spécifiques aux déclarations Pôle emploi.

Si des zones COPLAT ou COPAYM n'apparaissent pas dans ce document, c'est alors la norme émise par la Mission DUCS qui doit être prise en compte.

1.2 La méthode

A partir d'exemples d'ADV-DRA papiers, ce document présente la structure DUCS EDI équivalente.

Pour chaque déclaration traitée, la dématérialisation est présentée sous deux axes :

- 1 → Notice fonctionnelle du document papier & explication des rubriques.
- 2 → Notice technique du document papier & sa ventilation en DUCS-EDI.

1.3 Rappel de la structure d'un Coplat 4.2 DUCS-EDI Pôle emploi

	Contenu fonctionnel de l'enregistrement	Particularité
DEB	Début de fichier	
FR1	Emetteur physique de la déclaration	
FR2	Coordonnées d'un correspondant chez l'émetteur physique de la déclaration	
FR3	Adresse mail du correspondant.	
DT1	Entité juridique déclarante	
DT2	Coordonnées d'un correspondant chez l'entité juridique déclarante.	
DT3	Adresse mail du correspondant.	
MR1	Destinataire physique (le Pôle emploi destinataire)	
AE1	Tiers rédacteur auquel l'entreprise a confié ses déclarations	Les enregistrements AE sont présents uniquement si la déclaration est faite par un tiers déclarant
AE2	Coordonnées d'un correspondant chez le tiers déclarant.	
AE3	Adresse mail du correspondant.	
GEN	Données générales de la déclaration	
EN1	Entité faisant l'objet de la déclaration	
EN2	Coordonnée de l'entité dans Pôle emploi & Coordonnées d'un correspondant dans l'entité déclarée.	
EN3	Montant total des masses ou des cotisations de l'entité déclarée.	
EN4	Effectifs de l'entité déclarée.	
COT	Lignes de cotisation de l'entité déclarée (un enregistrement COT par ligne de cotisation).	
PAI	Paiement & moyen de paiement	

2 Les Avis de Versement – ADV « Cinéma-Spectacle »

2.1 Introduction

Les déclarations mensuelles de l'Assurance Chômage sont faites via les Avis de Versement (ADV). Elles doivent être remises à Pôle Emploi au plus tard le jour de l'exigibilité sous peine de majorations de retard.

2.2 Les évolutions de l'ADV à partir du 23 octobre 2019

- Prise en compte des lois de financement de la sécurité sociale n°2017-1836 du 30 décembre 2017 et n°2019-1203 du 22 décembre 2018 :
Application de la réduction générale aux contributions patronales d'assurance chômage à compter du 1^{er} octobre 2019, et dès le 1^{er} janvier 2019 dans certaines situations spécifiques d'employeurs pouvant déclarer auprès du Centre de Recouvrement du Cinéma Spectacle (employeurs dans les DOM hors Mayotte).
- Prise en compte du décret n°2019-199 du 15 mars 2019 qui modifie l'exonération prévue à l'article 752-3-2 du code de la sécurité sociale visant notamment les employeurs d'intermittents du spectacle situés dans les DOM (hors Mayotte). Les employeurs implantés sur les territoires de Saint-Martin et Saint Barthélémy sont exclus du dispositif.

- Modalités déclaratives de ces nouvelles dispositions

Les montants de réduction générale et exonération spécifique DOM sont déclarés sous la responsabilité de l'employeur ; les éléments sont susceptibles d'être contrôlés par l'URSSAF.

Il relèvera de la responsabilité de l'employeur de:

- ✓ s'assurer qu'il peut bénéficier de la réduction tout comme les salariés auxquels il l'applique ;
- ✓ déterminer l'assiette des rémunérations entrant dans le champ de la réduction;
- ✓ déclarer séparément les montants de la réduction générale et de chaque exonération qu'il aura lui-même calculés pour chacun de ses salariés.
- ✓ de soustraire le montant de cette réduction du montant des contributions patronales d'assurance chômage due.
- ✓ De régulariser le montant des réductions dont il aurait pu bénéficier dès le début d'année 2019 via sa déclaration de régularisation annuelle.

Pour les modalités de calcul, veuillez vous reporter aux informations disponibles sur le site de l'URSSAF : <https://www.urssaf.fr/portail/home/employeur/beneficiaire-dune-exoneration/exonerations-generales/la-reduction-generale.html>

- Mise en œuvre informatique

La réduction générale et l'exonération spécifique DOM seront portées par la DUCS. La norme d'échanges COPLAT V4.2 est inchangée ; cependant, certaines particularités sont à prendre en compte. Des lignes de déduction seront considérées, à l'instar des lignes de cotisations. Un taux fictif, conventionnellement porté à 99.99%, à compter du 01/01/2019, sera indiqué pour faire la distinction. Le montant de la déduction sera déclaré en lieu et place d'une masse. Il sera accompagné d'un qualifiant spécifique.

Voir les conditions précises dans la suite du document.

Attention, aucune des deux déductions ne saurait être prise en compte dans le cadre des déclarations émises au format COPAYM. L'utilisation de la norme COPLAT 4.2 est donc préconisée.

La mise en œuvre informatique de ces évolutions dans les applications de Pôle-emploi est opérationnelle dès l'ouverture du service pour les retours ADV d'octobre 2019.

2.3 Notice fonctionnelle de l'ADV

Pôle emploi Services - Centre de recouvrement
Cinéma spectacle
www.pole-emploi.fr
3995 Service gratuit + prix appel
Fax : 0 811 37 08 99



AVIS DE VERSEMENT

Date limite de versement : 15/12/2019
N° Affiliation : 80 1234567810 99 00
Période : du 01/11/2019 au 30/11/2019

Gagner du temps avec www.pole-emploi.fr pour :

- saisir une attestation employeur mensuelle (AEM),
- consulter votre compte,
- obtenir une attestation de compte à jour,
- créer un numéro d'objet,
- saisir vos prises.fr pour déclarer et régler vos cotisations.

80/ADV80A/V7

2 Entreprise concernée par la déclaration

SARL EXEMPLE
LES AIGLES DU LEMAN
LEMAN
74140 SCIEZ

RAPPEL : Nous vous rappelons que les AEM du mois doivent être adressées dès qu'elles sont établies et sont exigibles au plus tard le 15 du mois suivant la date de versement des salaires.
ATTENTION : Vous pouvez appliquer la réduction générale et l'exonération spécifique DOM à compter du 1er octobre 2019 avec le présent document déclaratif. Pour des périodes d'emploi antérieures, la déclaration devra être faite avec le document de régularisation annuelle que vous recevrez en décembre 2019.

+ 22 080 12345678 09 01 1 19110 167 000000000000 000000000000 +
APE : 5620Z N° URSSAF : 123456789012345 N° Affiliation : 80 1234567810 99 00 SIRET : 123456789000011

Volet à compléter en cas de MODIFICATIONS de SITUATION

- Je déclare ne plus employer de personnel :
- A titre provisoire depuis le _____
 - A titre définitif depuis le _____
 - Cessation d'activité depuis le _____
 - Cession totale depuis le _____ (Nom du successeur) _____
 - Nouvelle forme juridique : _____ depuis le _____
 - Sauvegarde _____ date jugement _____
 - Redressement judiciaire _____ date jugement _____
 - Liquidation judiciaire _____ date jugement _____
 - Administrateur _____
 - Mandataire judiciaire _____
 - Liquidateur _____

SARL EXEMPLE
01300 PEYRIEU

Assurez-vous que l'adresse apparaît bien dans la fenêtre de l'enveloppe-retour

- N° IDCC _____
- N° APE _____
- N° SIRET _____
- N° URSSAF _____
- Titulaire du Label "prestataire de service du spectacle vivant" non oui N° _____
- Licence de spectacle non oui N° _____ Date de début de validité _____
- Affiliation Congés Spectacles non oui N° _____
- N° certification sociale _____

Pôle emploi Services - Centre de recouvrement
Cinéma spectacle
TSA 70113
92891 Nanterre Cedex 9

3 Codifications APE, Urssaf, Pôle emploi et Insee de l'entreprise

4 Pôle emploi Services

5 Période déclarée

6.1 Lignes de cotisations :
Les rémunérations brutes de la période sont multipliées par les taux pour déterminer le montant des cotisations dues

6.2 Montants à déduire :
il apparaîtra autant de lignes que de sommes à déduire.

8 Effectifs inscrits

10 Date de la déclaration

+ 22 080 12345678 09 01 1 19110 167 000000000000 000000000000 +

N° Affiliation : 80 1234567810 99 00 Période : N911

Rémunérations brutes Taux(%) Sommes dues

- A Assurance chômage (AC) - Toutes les rémunérations : 15312,00 x 11,45 % = 1753,00
- B Assurance chômage (AC) - Rémunérations soumises à majoration : * * * * *
- C Réduction générale (montant à déduire) : - 235,00
- D Exonération spécifique DOM (montant à déduire) : - ,00
- E Association pour la garantie des salaires (AGS) - toutes les rémunérations : 15312,00 x 0,15 % = 23,00
- F TOTAL à payer : 1541,00

(A) Déclaration NEANT : []

(1) Effectifs inscrits : personnel intermittent du spectacle durant la période d'appel

Nombre de salariés concernés : 5

Nombre de fins de contrat : 1

(2) Fait à Paris

Le 10 Décembre 2019

Non et qualité du signataire

(H) Veuillez indiquer votre mode de paiement : Chèque Virement (*)

(*) Coordonnées bancaires du Centre de recouvrement à utiliser en cas de virement

BIC : BSUIFRPP IBAN : FR76 3148 9000 1000 2440 9186 747

en précisant obligatoirement le libellé suivant : 80 12345678 1 99 00 N911

7 Montant total des cotisations

9 Type de paiement utilisé par l'entreprise pour régler ses cotisations

Explication des rubriques

N° de rubrique	Libellé de la zone d'ADV	Contenu fonctionnel
1	Périmètre de la déclaration	La date d'exigibilité (date limite de versement), le numéro d'affilié et période d'appel caractérisent le périmètre de toute déclaration Pôle emploi.
2	Entreprise concernée par la déclaration	Coordonnées (nom et adresse) de l'Entreprise concernée par la déclaration.
3	Codifications APE, Urssaf, Pôle emploi et Insee de l'entreprise	Code APE : Caractérise l'activité principale de l'entreprise, N° URSSAF : Identification URSSAF de l'entreprise, L'identifiant Pôle emploi : N° de Compte de l'entreprise dans Pôle emploi SIRET : Identification INSEE de l'entreprise (N° de Siret).
4	Pôle Emploi Services	Coordonnées de Pôle Emploi Services
5	Période déclarée	Période recouverte par la déclaration. <hr/> Pour information → la période est codifiée selon une norme Assurance Chômage : - «N» + dernier chiffre de l'année → N2 correspond à 2012 + 2 Chiffres indiquant le mois correspond à la fin de la période déclarée. Exemple : - N203 correspond au mois de Mars 2012 - N911 correspond au mois de Novembre 2019 - P001 correspond au mois de janvier 2020.
6.1	Lignes de cotisations	<p>Assiette de Contributions et Cotisations</p> <p>Sont uniquement concernées sur cette déclaration les rémunérations versées à des salariés intermittents, c'est-à-dire des salariés engagés par contrat de travail à durée déterminée et relevant des annexes 8 et 10 au règlement de l'Assurance Chômage annexé au décret n°2019-797 du 26 juillet 2019. Les rémunérations versées aux autres salariés doivent être déclarées auprès de l'URSSAF ou de la CMSA (CGSS dans les DOM) territorialement compétente, de la CCSS à Monaco et de la CPS à St-Pierre-et-Miquelon.</p> <p><u>Quels sont les salariés relevant des annexes 8 et 10 ?</u></p> <p>Pour relever de l'<u>annexe 8</u>, ces salariés doivent être engagés par contrat de travail à durée déterminée (article L.1242-2 3° du code du travail) et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir travaillé dans une entreprise de l'édition de l'enregistrement sonore, de la production cinématographique, audiovisuelle et de films d'animation, de la diffusion de programmes de télévision ou de radio, de la production de spectacles vivants ou de la réalisation de prestations techniques au service de la création et de l'évènement, et répertoriée à l'annexe 8, - avoir occupé des fonctions visées à l'annexe 8. <p>Pour relever de l'<u>annexe 10</u>, ces salariés doivent être des artistes, au sens des articles L.7121-2 et suivants du code du travail, engagés par contrat de travail à durée déterminée (article L.1242-2 3° du code du travail)</p> <p>A défaut, les activités concernées ne relèvent pas des annexes 8 et 10.</p> <p>Cas particuliers :</p> <p>Attention : pour les salariés âgés de 65 ans et plus ou ayant moins de 16 ans, les rémunérations versées entrent également dans l'assiette des contributions et cotisations.</p> <p>L'assiette des contributions d'assurance chômage est depuis le 1er janvier 1992 identique à l'assiette des cotisations de Sécurité sociale (art. L242-1 du code de la sécurité sociale).</p> <p>Cependant, sont exclues de l'assiette des contributions et cotisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les rémunérations des mandataires sociaux,

		<p>- la tranche des rémunérations dépassant 4 fois le plafond de la sécurité sociale.</p> <p>Par dérogation, si l'assiette de Sécurité sociale est forfaitaire, les contributions d'assurance chômage doivent être calculées sur les rémunérations brutes réelles..</p> <p>IMPORTANT :</p> <p>L'article 11 de la loi n°2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi institue une majoration de la part patronale de la contribution d'assurance chômage pour les contrats à durée déterminée (CDD) inférieurs ou égaux à trois mois dont le premier jour d'exécution est effectué à compter du 1^{er} juillet 2013.</p> <p>Précision - en cas de redressement judiciaire ou de sauvegarde :</p> <p>Seules les rémunérations versées postérieurement à la date du jugement de redressement judiciaire ou de sauvegarde devront être déclarées.</p> <p>Assurance Chômage (AC) toutes les rémunérations : Dans cette rubrique, doivent figurer les rémunérations brutes versées aux salariés intermittents, relevant des annexes 8 et 10 du règlement de l'Assurance Chômage et titulaires d'un contrat de travail.</p> <p>Assurance Chômage (AC) rémunérations soumises à majoration : Dans cette rubrique, doivent figurer les rémunérations brutes versées aux salariés intermittents, relevant des annexes 8 et 10 du règlement de l'Assurance Chômage et titulaires d'un contrat de travail en CDD d'une durée inférieure ou égale à 3 mois dont le premier jour d'exécution est effectué à compter du 1^{er} juillet 2013.</p> <p>La somme des masses déclarées sur les surcotisations CDD doit être inférieure ou égale à la masse de la tranche A du RAC.</p> <p>La majoration CDD pour accroissement activité ne s'applique plus pour les périodes d'emploi à compter du 1^{er} octobre 2017.</p> <p>La majoration CDD Contrat d'usage ne s'applique plus pour les périodes d'emploi entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 décembre 2019.</p> <p>Association de Garantie des Salaires (AGS) toutes les rémunérations : Dans cette rubrique, doivent figurer les rémunérations brutes versées aux salariés intermittents, relevant des annexes 8 et 10 du règlement de l'Assurance Chômage et titulaires d'un contrat de travail.</p> <p>Les affiliés de Pôle emploi services Cinéma Spectacle ne cotisent pas à « l'Assurance Chômage exonération de la part salariale »</p>
<p>6.2</p>	<p>Montants à déduire</p>	<p>Réduction générale</p> <p>Dans cette rubrique, doit figurer le montant calculé par vos soins de la réduction générale (art. L.241-13 du code de la sécurité sociale) au seul titre des contributions d'assurance chômage.</p> <p>Exonération spécifique DOM</p> <p>Dans cette rubrique, doit figurer le montant calculé par vos soins de l'exonération spécifique DOM (art. L.752-3-2 du code de la sécurité sociale), applicable par les employeurs situés en Guadeloupe, Guyane, à la Martinique et à la Réunion, au seul titre des contributions d'assurance chômage.</p>
<p>7</p>	<p>Montant total des Cotisations</p>	<p>Total des contributions et cotisations dues pour la période déclarée, après application des déductions.</p>

<p>8</p>	<p>Effectifs spécifiques aux affiliés de Pôle emploi services Cinéma Spectacle</p>	<p>La communication de ces renseignements est obligatoire.</p> <p>Il s'agit du personnel intermittent du spectacle durant la période d'appel. Seuls les effectifs salariés qui occupent des emplois relevant des annexes 8 et 10 du règlement de l'assurance chômage et effectivement sous contrat durant la période d'appel doivent être comptabilisés.</p> <p>Toutes les fins de contrat de travail doivent être comptabilisées sur une période : le nombre de fins de contrats de travail peut être supérieur au nombre de salariés concernés</p> <p>Les effectifs demandés sur l'ADV Cinéma Spectacle se découpent en 2 catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> → le nombre de salariés relevant des annexes 8 et 10 inscrits durant la période d'appel → le nombre de fin de contrats de travail durant la période d'appel.
<p>9</p>	<p>Type de paiement pour le règlement</p>	<p>L'ADV est généralement accompagné d'un paiement.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le paiement par chèque : envoi d'un chèque à Pôle emploi par le déclarant. → Le virement ou le télévirement : L'ordre de virement est transmis à la banque de l'employeur, qui procède au paiement le jour de l'échéance.
<p>10</p>	<p>Date de la déclaration</p>	<p>Date à laquelle la déclaration a été faite.</p> <p>Cette date permet à Pôle emploi de vérifier que la déclaration a bien été faite avant, ou, à l'échéance.</p>

2.4 Notice technique de l'ADV

1.1 Type de bordereau de déclaration

1.2 Date d'exigibilité de la déclaration

2 Entreprise concernée par la déclaration

3.1 Code APE de l'entreprise

3.2 Identifiant Pôle emploi de l'entreprise

3.3 SIRET de l'entreprise

4 Pôle Emploi Services

5 Période déclarée

6.1 lignes cotisation : rémunérations & taux

6.2 Montants à déduire

8.1 Effectif salarié

8.2 Fins de contrat

10 Date de la déclaration

7 Montant total des cotisations

9 Paiement des cotisations

AVIS DE VERSEMENT

Pôle emploi Services - Centre de recouvrement
Cinéma spectacle
www.pole-emploi.fr
3995 Service gratuit + prix appel
Fax : 0 811 37 08 99

Date limite de versement : 15/12/2019
N° Affiliation : 80 1234567810 99 00
Période : du 01/11/2019 au 30/11/2019

Gagner du temps avec www.pole-emploi.fr pour :
- saisir une attestation employeur mensuelle (AEM),
- consulter votre compte,
- obtenir une attestation de compte à jour,
- créer un numéro d'objet,
- déclarer vos entreprises.fr pour déclarer et régler vos

SARL EXEMPLE
LES AIGLES DU LEMAN
LEMAN
74140 SCIEZ

80/ADV80A/V7

RAPPEL : Nous vous rappelons que les AEM du 15 du mois suivant la date de versement des salaires.

ATTENTION : Vous pouvez appliquer la réduction générale et l'exonération spécifique DOM à compter du 1er octobre 2019 avec le présent document déclaratif. Pour des périodes d'emploi antérieures, la déclaration devra être faite avec le document de régularisation annuelle que vous recevrez en décembre 2019.

22 080 12345678 09 01 1 19110 167 000000000000 000000000000

APE : 5620Z N° URSSAF : 123456789012345 N° Affiliation : 80 1234567810 99 00 SIRET : 123456789000011

Volet à compléter en cas de MODIFICATIONS de SITUATION

Je déclare ne plus employer de personnel :
 A titre provisoire depuis le _____
 A titre définitif depuis le _____
 Cessation d'activité depuis le _____
 Cession totale depuis le _____ (Nom du successeur) _____

Nouvelle forme juridique : _____ depuis le _____
 Sauvegarde _____ date jugement _____
 Redressement judiciaire _____ date jugement _____
 Liquidation judiciaire _____ date jugement _____
 Administrateur _____
 Mandataire judiciaire _____
 Liquidateur _____

SARL EXEMPLE
01300 PEYRIEU

Assurez-vous que l'adresse apparaît bien dans la fenêtre de l'enveloppe-retour ⇨

N° IDCC _____
 N° APE _____
 N° SIRET _____
 N° URSSAF _____

Titulaire du Label "prestataire de service du spectacle vivant" non oui N° _____ Raison sociale _____
 Licence de spectacle non oui N° _____ Date de début de validité _____ Changement d'adresse _____
 Affiliation Congés Spectacles non oui N° _____
 N° certification sociale _____

Pôle emploi Services - Centre de recouvrement
Cinéma spectacle
TSA 70113
92891 Nanterre Cedex 9

DAJ 4883 - 04/2019

22 080 12345678 09 01 1 19110 167 000000000000 000000000000

N° Affiliation : 80 1234567810 99 00 Période : N911

Rémunérations brutes

	Taux (%)	Sommes dues
B Assurance chômage (AC) - Toutes les rémunérations	11,45 %	1 753,00
C Assurance chômage (AC) - Rémunérations soumises à majoration		
D Réduction générale (montant à déduire)		2 35,00
E Exonération spécifique DOM (montant à déduire)		
F Association pour la garantie des salaires (AGS) - Toutes les rémunérations	0,15 %	2 3,00
G TOTAL à payer		1 541,00

A Déclaration NEANT :

Effectifs inscrits : personnel intermittent du spectacle durant la période d'appel

Nombre de salariés concernés : 5

Nombre de fins de contrat : 1

Fait à Paris
Le 10 Décembre 2019
Nom et qualité du signataire

Comment lire les tableaux qui suivent ?

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
10			Libellé COPLAT de la zone	.. de la zone COPLAT	Correspondance dans un Copaym	Valeurs attendues dans la DUCS-EDI

Permet de voir la correspondance sur la maquette papier

Indique dans quel enregistrement la donnée est attendue

Indique à quelle position de l'enreg. la donnée est attendue

Indique la valeur attendue en DUCS-EDI :
En noir → les constantes, paramètres, qualifiants.. etc.
En Bleu → les données fonctionnelles de la déclaration

Rappel : Les tableaux qui suivent ne visent pas à redéfinir toute la norme DUCS de Pôle emploi. Ils n'ont pour but que de préciser les valeurs attendues dans les zones spécifiques aux déclarations Pôle emploi.
Si des zones COPLAT ou COPAYM n'apparaissent pas dans ces tableaux, c'est alors la norme émise par la Mission DUCS qui doit être prise en compte.

Enchaînement des enregistrements DUCS-EDI sur un ADV

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
	DEB (début message)	4	Identification de l'émetteur physique (constante)	AN35	UNB.S002.004 (Hors Groupe)	ES suivie du Siret de l'émetteur physique
		39	Qualifiant de l'identifiant émetteur	AN4	UNB.S002.007 (Hors Groupe)	❶
		43	Identification du récepteur (Paramètre OPS)	AN35	UNB.S003.0010 (Hors Groupe)	H03S000DUCS pour tests Pôle emploi H02S000DUCS pour exploitation réelle Pôle emploi
		78	Qualifiant de l'identifiant récepteur	AN4	UNB.S003.007 (Hors Groupe)	❶
10		82	Date de préparation de la déclaration : (Format AAAAMMJJ)	N8	UNB.S004.0017 (Hors Groupe)	20191210
		90	Heure de préparation (Format HHMM)	N4	UNB.S004.0019 (Hors Groupe)	1641 (exemple pour 16h41)
		94	Indicateur d'essai (1 si essai sinon non utilisé)	N1	UNB.0035 (Hors Groupe)	1 → pour tests Pôle emploi 0 → pour exploitation réelle Pôle emploi
		107	Type de déclaration (constante)	AN3	BGM.C002.1001 (Hors Groupe)	902 pour une déclaration Pôle emploi
		110	Référence de la déclaration	AN35	BGM.1004 (Hors Groupe)	❷
1.1			148	Type de bordereau (Paramètre OPS)	AN3	GIS.C529.7365 (Hors Groupe)

- ❶ Identifiant défini par accord entre les parties → Voir les normes de la mission DUCS
- ❷ Obligation d'un identifiant unique pour chaque DUCS. Cet identifiant devient la clef de rapprochement entre les déclarations et leurs accusés de réception

	FR1	→ Emetteur physique de la déclaration à qui sera retourné l'accusé de réception (Portail, tiers déclarant, entreprise..).	Ces données n'ont pas de correspondance dans l'ADV papier. Se reporter aux normes de la mission DUCS
	FR2	→ Coordonnées d'un correspondant chez l'émetteur physique	
	FR3	→ Adresse mail du correspondant	

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
3.3	DT1 (Employeur déclarant)	7	SIRET de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.C082.3039 (Groupe 1)	12345678900011
2		45	Raison Sociale de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	SARL EXEMPLE
		80	Raison Sociale de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	
		115	Ligne 1 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	LES AIGLES DU LEMAN
		150	Ligne 2 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	LEMAN
		185	Localité de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.3164 (Groupe 1)	SCIEZ
		220	Code postal de l'établissement	AN9	NAD.3251 (Groupe 1)	74140
	DT2	→ Coordonnées d'un correspondant de l'entreprise déclarée			Ces données n'ont pas de correspondance dans l'ADV papier. Se reporter aux normes de la mission DUCS	
	DT3	→ Adresse mail du correspondant				

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
4	MR1 (destinataire physique)	7	SIRET de Pôle emploi (Paramètre OPS)	AN35	NAD.C082.3039 (Groupe 1)	78538850500071
		45	Nom long de Pôle emploi	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	POLE EMPLOI SERVICES
		80	Nom long de Pôle emploi	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	Centre de recouvrement
		115	Ligne 1 de l'adresse de Pôle emploi	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	TSA 70113
		150	Ligne 2 de l'adresse de Pôle emploi	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	
		185	Localité de Pôle emploi	AN35	NAD.3164 (Groupe 1)	NANTERRE CEDEX 9
		220	Code Postal de Pôle emploi	AN9	NAD.3251 (Groupe 1)	92891

	AE1	→ Tiers rédacteur auquel l'entreprise a confié sa déclaration	Ces données n'ont pas de correspondance dans l'ADV papier. Se reporter aux normes de la mission DUCS
	AE2	→ Coordonnées d'un correspondant chez le tiers rédacteur	
	AE3	→ Adresse mail du correspondant	

Les enregistrements AE sont obligatoires si la déclaration a été faite par un tiers déclarant.

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
5	GEN (Données générales de la déclaration)	4	Période de référence de la déclaration ❶	AN35	DTM.C507.2380 (Hors Groupe)	201911 (pour novembre 2019)
		39	Qualifiant format période ❶	AN3	DTM.C507.2379 (Hors Groupe)	610
7		130	Montant total des cotisations de la déclaration	N18	MOA.C516.5004 (Hors Groupe)	000000000000001541
		148	Qualifiant associé au montant GEN 130 → '277' si montant >= 0 → '977' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Hors Groupe)	277
		151	Cumul des masses salariales annuelles	N18	MOA.C516.5004 (Hors Groupe)	Non renseigné
		169	Qualifiant associé au montant GEN 151 → '276' si montant >= 0 → '976' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Hors Groupe)	Non renseigné
		246	Code devise de la déclaration	AN3	MOA.C516.6345 (Hors Groupe)	EUR

❶ → Format de la période

→ **SSAAMM** pour une DUCS mensuelle → en ce cas GEN 039 = "610"

SSAA pour l'année, et **MM** le n° du mois dans l'année.

Exemple :

- déclaration mensuelle de novembre 2019 → "201911"

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
3.3	EN1 (Entité déclarée)	7	SIRET de l'entité déclarée	AN35	NAD.C82.3039 (Groupe 2)	12345678900011
2		45	Raison Sociale de l'entité déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 2)	SARL EXEMPLE
		80	Raison Sociale de l'entité déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 2)	
		115	Ligne 1 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 2)	LES AIGLES DU LEMAN
		150	Ligne 2 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 2)	LEMAN
		185	Localité de l'entité déclarée	AN35	NAD.3164 (Groupe 2)	SCIEZ
		220	Code Postal	AN9	NAD.3251 (Groupe 2)	74140
3.2	EN2 (Entité déclarée)	124	L'identifiant Pôle emploi ❶	AN35	RFF.C056.1154 (Groupe 2)	080123456781
3.1		159	Code APE de l'entité déclarée	AN35	RFF.C056.1154 (Groupe 2)	5620Z
7	EN3 (Entité déclarée)	42	Montant total des cotisations de l'entité déclarée	N18	MOA.0516.5004 (Groupe 2)	000000000000001541
		60	Qualifiant associé au montant EN3 42 → '277' si montant >= 0 → '977' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Groupe 2)	277
		63	Total des masses salariales annuelles *	N18	MOA.0516.5004 (Groupe 2)	Non renseigné
		81	Qualifiant de la zone EN3 63 → '276' si montant >= 0 → '976' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Groupe 2)	Non renseigné

❶ Format de la zone EN2 124 → « 080 » + n° affilié (8 car) + clé affilié (1 car numérique)

L'identifiant d'un déclarant est constitué d'un n° d'agrément (sur 3 caractères) + d'un n° d'affilié (ou d'affiliation) (sur 8 caractères + la clé). L'ensemble de ces données s'appelle l'identifiant Pôle emploi

Exemple :

080001234569 est l'identifiant Pôle emploi
080 est le N° d'agrément
001234569 est le N° d'affilié (dont '9' est la clé)

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	COPAYM V 4.2		Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
					Correspondance	Code	
8.1	EN4 (Effectif de l'entité déclarée)	4	Nombre de salariés concernés (durant la période)	N15	QTY.C186.6060 (Groupe 2)	920	000000000000005 (exemple)
8.2		19	Nombre de fins de contrats de travail (durant la période)	N15	QTY.C186.6060 (Groupe 2)	921	000000000000001 (exemple)

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
6	COT ligne de cotisation de la déclaration	4	Qualifiant cotisation (Paramètre OPS)	AN3	COT.5047 (Groupe 3)	906 - Cotisation Pôle emploi
		7	Type de cotisation (Paramètre OPS)	AN3	COT.C953.5049 (Groupe 3)	Voir table des cotisations/déductions en fin de document
		22	Période de référence de la ligne de cotisation ❶	AN35	DTM.C507.2380 (Groupe 3)	20191101
		57	Qualifiant de la zone COT 22 ❷	AN3	DTM.C507.2379 (Groupe 3)	102
		60	Taux de cotisation en pourcentage (4 décimales sans point)	N8	PCD.C501.5482 (Groupe 3)	00114500 (exemple pour un taux à 11,45) ❸ Ou 00999900 (valeur si la ligne correspond à une déduction) ❹
		68	Qualifiant de la zone COT 71 ❺	AN3	MOA.C516.5025 (Groupe 3)	930 (valeur si la ligne correspond à une cotisation) Ou 932 (valeur si la ligne correspond à une déduction)
		71	Rémunérations Brutes de la ligne de cotisation ❻	N18	MOA.C516.5004 (Groupe 3)	00000000000015312 (exemple cotisation AC 104) Ou 00000000000000235 (exemple réduction générale 170)

- ❶ → Date de début de changement des conditions de cotisation. Cette date doit être comprise dans la période de référence de la déclaration, elle indique la date d'entrée en vigueur du taux.
- ❷ → "102" = SSAAMMJJ avec AAAA l'année, MM le mois, JJ le jour
- ❸ → **Attention** : Les taux de cotisations ci-dessus sont donnés à titre d'exemple et sont susceptibles de changer.
- ❹ → **Attention** : Pour une ligne de déduction, le taux à indiquer est par convention porté à 99.99% ; ce taux n'est pas applicable.
- ❺ → "930" = salaires réels positifs
Ou "932" = montant de la déduction
- ❻ → **Attention** : pour une ligne de déduction, c'est le montant de la déduction calculé par vos soins, et arrondi à l'euro le plus proche, qui est attendu.

A savoir :

- Il y a un enregistrement COT par ligne de cotisation dont la rémunération brute de la ligne de cotisation est non nulle.
- Il y a un enregistrement COT par ligne de déduction dont le montant est non nul. Lorsqu'il n'y a pas de déduction à déclarer, la ligne peut être absente.
- Le groupe de ligne COT doit être trié par Type de cotisation (COT 7) & Période de référence de la ligne de cotisation (COT22) en ordre croissant.
- Aucun enregistrement COT n'est généré en cas de déclaration néant
- **Attention** : aucune déduction n'est autorisée dans le format COPAYM. Il n'est pas possible de déclarer la réduction générale et l'exonération spécifique DOM dans ce format.

Zone ADV	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
	PAI (référence de paiement et montant réglé)	4	Mode de paiement ❶	AN3	PAI.C534.4461 (Groupe 6)	Z10
		7	Qualifiant du compte bancaire ❷	AN3	FII.3035 (Groupe 6)	OR
9		10	Numéro du compte + clé RIB	AN35	FII.C078.3194 (Groupe 6)	1234567891111
		45	Code banque	AN11	FII.C088.3433 (Groupe 6)	12345
		56	Qualifiant de la liste codes banques (constante)	AN3	FII.C088.1131 (Groupe 6)	25 = RIB
		59	Agence responsable (constante)	AN3	FII.C088.3055 (Groupe 6)	108 = Banque de France
		62	Code guichet	AN17	FII.C088.3434 (Groupe 6)	67890
		79	Qualifiant de la liste codes guichets (constante)	AN3	FII.C088.1131 (Groupe 6)	25 = RIB
		82	Agence responsable (constante)	AN3	FII.C088.3055 (Groupe 6)	108 = Banque de France
7		85	Montant du règlement	N18	MOA.C516.5004 (Groupe 6)	00000000000001541
		103	Code devise	AN3	MOA.C516.6345 (Groupe 6)	EUR
		106	Type de référence	AN3	RFF.C506.1153 (Groupe 6)	PQ si référence sociale CR si Cpop libre
		109	Référence de rapprochement	AN35	RFF.C506.1154 (Groupe 6)	❸
1.2		144	Type de date associée au paiement	AN3	DTM.C507.2005 (Groupe 6)	138 = date de paiement
		147	Date de paiement (demandée si mode de paiement = Z10)	AN8	DTM.C507.2380 (Groupe 6)	20191215 si le mode de paiement est 'Z10'. C'est la date d'échéance
		182	Format date de la zone PAI 147 (102 = AAAAMMJJ)	AN3	DTM.C507.2379 (Groupe 6)	102

- ❶ → '20' pour chèque, '30' pour virement, 'Z10' pour télé règlement de type A
- ❷ → Indiquer **BF** s'il s'agit du compte de l'OPS créancier (cas d'un ordre de paiement émis à l'initiative de l'employeur débiteur : chèque ou virement) ou **OR** du compte du cotisant débiteur (cas d'un ordre de paiement émis à l'initiative de l'OPS créancier : télé règlement).
- ❸ → Référence permettant de rapprocher le paiement de la déclaration. Dans le cas d'un paiement à l'initiative du débiteur (chèque ou virement), utiliser la référence sociale (elle sera notée au dos du chèque ou en référence "utilisateur" du virement). Dans le cas d'un paiement à l'initiative du créancier (télé règlement), utiliser le certificat de prise en compte de l'ordre de paiement. En EDI et donc en asynchrone, il s'agit d'un Cpop libre qui permet le rapprochement de l'accusé de réception avec la déclaration.

Zone ADV	Enreg.	Pos.	Libellé	Format	Correspondance	Valeurs correspondant
----------	--------	------	---------	--------	----------------	-----------------------

	COPLAT	Coplat			COPAYM V 4.2	à la DUCS-EDI
	FIN (fin message)	4	Nombre de déclarations de l'envoi	N8	UNZ0036 (Hors Groupe)	00000001

3 Les Déclarations Récapitulatives Annuelles – DRA « Cinéma-Spectacle »

3.1 Introduction

Les récapitulatifs annuels Assurance Chômage sont faits via les Déclarations de Régularisation Annuelle (DRA).

La Déclaration de Régularisation Annuelle a différents objets :

Pour l'entreprise

La DRA permet de :

- renseigner l'ensemble des rémunérations versées au titre de l'année déclarée ;
- calculer les contributions et cotisations dues pour l'exercice, et, après déduction des sommes versées, régler le solde des sommes dues ;

Pour Pôle emploi

Connaître l'ensemble des rémunérations versées au titre de l'année.

Permet à Pôle emploi de procéder à la régularisation du compte de l'affilié, en comparant les informations contenues dans la DRA à celles fournies périodiquement avec les ADV.

La non déclaration, dans les délais prescrits, entraîne une pénalité dont le montant dépend du nombre de salariés figurant sur la dernière déclaration de versement, quel que soit le montant des contributions et cotisations dues (article 67 du règlement de l'Assurance chômage), et le cas échéant, une estimation des contributions et cotisations restant dues à laquelle s'ajoutent des majorations de retard (articles 62, 63 et 66 du règlement de l'Assurance chômage).

3.2 Les évolutions de la DRA à partir du 03 janvier 2020

La déclaration de régularisation annuelle intègre la Réduction générale et l'Exonération spécifique DOM. Pour l'année 2019, il est ainsi possible de régulariser le montant des réductions dont il aurait pu être bénéficié dès le début d'année 2019.

Le principe de mise en œuvre est similaire à celui de l'ADV.

3.3 Notice fonctionnelle de la DRA

Déclaration de régularisation annuelle pour l'année 2019 (articles R. 5422-6 à R. 5422-8 du code du travail)



À RETOURNER AU CENTRE DE RECOURVEMENT SOUS PLI AFFRANCHI AU PLUS TARD LE 31/01/2020
ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT DU SOLDE DES CONTRIBUTIONS ET COTISATIONS À PAYER POUR 2019
La non-retour de cette déclaration dans le délai prescrit entraîne une pénalité et des majorations de retard (voir notice)

AVANT DE REMPLIR VOTRE DÉCLARATION, PRENEZ CONNAISSANCE DE LA NOTICE EXPLICATIVE

+ 09 080 12345678 10 01 1 19130 006 000000000000 000000000000 +

N° d'affiliation : 1234567810 99 00
N° URSSAF : 123456789012345
N° SIRET : 123456789000011
Code APE (NAF 2008) : 9001Z

80 1234567810
SARL EXEMPLE
LES AIGLES DU LEMAN
LEMAN
74140 SCIEZ

3
Concerne :
Codifications Pôle emploi, Urssaf et Insee de l'entreprise

SARL EXEMPLE
74140 SCIEZ

1
Périmètre de la déclaration :
- Date limite pour déclarer
- Période concernée

2
Entreprise concernée par la déclaration

1 DÉCLARATION NÉANT (voir notice) Si vous avez inscrit NÉANT ci-contre, ne rien inscrire dans la rubrique 2

2 RÉMUNÉRATIONS BRUTES sans déduction pour frais professionnels
CONTRIBUTIONS ET COTISATIONS DUES AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

	RÉMUNÉRATIONS VERSÉES	Taux %	SOMMES DUES
	Entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019		ARRONDIES À L'EURO LE PLUS PROCHE
Total des rémunérations limitées à 4 fois le plafond de la sécurité sociale	312627,00	11,45 %	35736,00
dont rémunérations soumises à majoration CDD d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, pour le contrat d'usage	15306,00	0,50 %	77,00
Réduction générale	-	-	6234,00
Exonération spécifique DOM	-	-	0,00
Assurance chômage (AC) – Total 1			29639,00
Total des rémunérations limitées à 4 fois le plafond de la sécurité sociale	312627,00	0,15 %	469,00
Association pour la garantie des salaires (AGS) – Total 2			469,00
Total 1 + Total 2 = Total 3			30108,00
Contributions AC et cotisations AGS déjà versées au titre de l'exercice = Total 4			26882,00
SOLDE À PAYER POUR L'EXERCICE 2019 AU PLUS TARD LE 31 JANVIER 2020 Total 3 – Total 4			3225,00

7.1
Lignes de cotisation :
Les rémunérations brutes par tranches et par périodes multipliées par les taux déterminent le montant des cotisations dues.

Pour chaque type de contribution, il apparaîtra autant de ligne de cotisation qu'il y a eu de changement de taux au cours de la période

7.2
Montants à déduire :
il apparaîtra autant de lignes que de sommes à déduire.

8
Montant total des Cotisations

10
Montant total des Cotisations déjà versées

15
Solde à payer pour l'exercice

12
Correspondant dans l'entreprise

14
Date de la déclaration

9
Adresse de Pôle Emploi Service

Personne à contacter :
Téléphone : Fax : Portable :

Fait à : Paris le 25/10/2020 Cachet : Signature :

Pôle emploi Services - Centre de recouvrement
TSA 70113 92891 Nanterre Cedex 9

3995 Service gratuit • prix appel

Explication des rubriques

N° de rubrique	Libellé de la zone de DRA	Contenu fonctionnel
1	Périmètre de la déclaration	<p>La date d'exigibilité (date limite pour déclarer), la période concernée caractérisent le périmètre de toute déclaration Pôle emploi (avec le numéro d'affilié)</p> <p>La DRA doit obligatoirement être retournée à Pôle emploi au 31 janvier qui suit l'exercice.</p>
2	Entreprise concernée par la déclaration	Coordonnées (nom et adresse) de l'Entreprise concernée par la déclaration.
3	Codifications Urssaf, Pôle emploi et Insee de l'entreprise	<p>N° URSSAF : Identification URSSAF de l'entreprise, L'identifiant Pôle emploi : N° de Compte de l'entreprise dans Pôle emploi SIRET : Identification INSEE de l'entreprise (N° de Siret).</p>
7.1	Lignes de cotisations	<p>Rémunération Brutes sans déduction pour frais professionnels, (versées aux salariés intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel – Annexes VIII et X au règlement de l'Assurance chômage). Contributions et cotisations dues au titre de l'exercice.</p> <p>Dans cette rubrique, inscrire les rémunérations dans la limite de 4 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale. Ce plafond est annuel, employeur par employeur.</p> <p>Sont uniquement concernées sur cette déclaration les rémunérations versées à des salariés intermittents, c'est-à-dire des salariés engagés par contrat de travail à durée déterminée et relevant des annexes 8 et 10 du règlement de l'Assurance chômage annexé au décret n°2019-797 du 26 juillet 2019. Les rémunérations versées aux autres salariés doivent être déclarées auprès de l'URSSAF ou de la CMSA (CGSS dans les DOM) territorialement compétente, de la CCSS à Monaco et de la CPS à Saint-Pierre et Miquelon via une DRA Régime Général (RG).</p> <p>A condition de remplir certains critères, les mandataires sociaux peuvent bénéficier de l'assurance chômage. Afin de déterminer si vous devez les assujettir à l'assurance chômage, vous pouvez interroger Pôle emploi services (Centre de Recouvrement Cinéma Spectacle) pour bénéficier de la procédure de rescrit concernant leur situation précise (art. L.5312-12-2 du code du travail).</p> <p>Attention : pour les salariés âgés de 65 ans et plus ou ayant moins de 16 ans, les rémunérations versées entrent également dans l'assiette des contributions et cotisations.</p> <p><u>Quels sont les salariés relevant des annexes 8 et 10 ?</u></p> <p>Pour relever de l'<u>annexe 8</u>, ces salariés doivent être engagés par contrat de travail à durée déterminée (article L. 1242-2 3° du code du travail) et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir travaillé dans une entreprise de l'édition de l'enregistrement sonore, de la production cinématographique, audiovisuelle et de films d'animation, de la diffusion de programmes de télévision ou de radio, de la production de spectacles vivants ou de la réalisation de prestations techniques au service de la création et de l'évènement et répertoriée à l'annexe 8. - avoir occupé des fonctions visées à l'annexe 8. <p>Pour relever de l'<u>annexe 10</u>, ces salariés doivent être des artistes, au sens des articles L.7121-2 et suivants du code du travail, engagés par contrat de travail à durée déterminée (article L. 1242-2 3° du code du travail)</p> <p>A défaut, les activités concernées ne relèvent pas des annexes 8 et 10.</p> <p>L'assiette des contributions d'AC est depuis le 1^{er} janvier 1992 identique à l'assiette des cotisations de Sécurité sociale. Par dérogation, si l'assiette de Sécurité sociale est forfaitaire, les contributions d'AC doivent être calculées sur les rémunérations brutes réelles.</p> <p>Précision : rémunérations à déclarer en cas de redressement judiciaire ou de sauvegarde :</p>

		<p>Mentionner seulement les rémunérations versées postérieurement à la date de redressement judiciaire ou de sauvegarde.</p> <p>L'article 11 de la loi n°2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi institue une majoration de la part patronale de la contribution d'assurance chômage pour les contrats à durée déterminée (CDD) inférieurs ou égaux à trois mois dont le premier jour d'exécution est effectué à compter du 1^{er} juillet 2013.</p> <p>Rémunérations versées : Dans cette rubrique, doivent figurer les rémunérations brutes versées aux salariés titulaires d'un contrat de travail. La part de ces rémunérations soumises à majoration doit être reprise dans les lignes correspondantes (pour les CDD de durée inférieure ou égale à 3 mois dont le premier jour d'exécution est effectué à compter du 1^{er} juillet 2013)</p> <p>La somme des masses déclarées sur les surcotisations CDD doit être inférieure ou égale à la masse de la tranche A du RAC.</p> <p>La majoration CDD pour accroissement activité ne s'applique plus pour les périodes d'emploi à compter du 1^{er} octobre 2017.</p> <p>La majoration CDD Contrat d'usage ne s'applique plus pour les périodes d'emploi entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 décembre 2019.</p> <p>Les affiliés de Pôle Emploi Services Cinéma Spectacle ne cotisent pas à l'« Assurance Chômage exonération de la part salariale »</p>
7.2	Montants à déduire	<p>Réduction générale</p> <p>Dans cette rubrique, doit figurer le montant calculé par vos soins de la réduction générale (art. L.241-13 du code de la sécurité sociale) au seul titre des contributions d'assurance chômage.</p> <p>Exonération spécifique DOM</p> <p>Dans cette rubrique, doit figurer le montant calculé par vos soins de l'exonération spécifique DOM (art. L.752-3-2 du code de la sécurité sociale), applicable par les employeurs situés en Guadeloupe, Guyane, à la Martinique et à la Réunion, au seul titre des contributions d'assurance chômage.</p>
8	Montant total des Cotisations	Total des contributions et cotisations dues pour l'exercice, après application des déductions.
9	Adresse de Pôle Emploi Service	Coordonnées postales
10	Montant total des Cotisations déjà versées	Total des sommes déjà versées au titre de l'exercice
12	Contact dans l'entreprise	Personne à contacter dans l'entreprise (unité déclarante).
14	Date de la déclaration	Date à laquelle la déclaration a été faite. Cette date permet à Pôle emploi de vérifier que la déclaration a bien été faite avant, ou, à l'échéance.
15	Règlement	La DRA peut être accompagnée d'un paiement.

3.4 Notice technique de la DRA

Déclaration de régularisation annuelle pour l'année 2019
(articles R. 5422-6 à R. 5422-8 du code du travail)

À RETOURNER AU CENTRE DE RECouvreMENT SOUS PLI AFFRANCHI AU PLUS TARD LE 31/01/2020
ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT DU SOLDE DES CONTRIBUTIONS ET COTISATIONS À PAYER POUR 2019
Le non-retour de cette déclaration dans le délai prescrit entraîne une pénalité et des majorations de retard (voir notice)

AVANT DE REMPLIR VOTRE DÉCLARATION, PRENEZ CONNAISSANCE DE LA NOTICE EXPLICATIVE

+ 09 080 12345678 10 01 1 19130 006 000000000000 000000000000 +

N° d'affiliation : 1234567810 99 00
N° URSSAF : 123456789012345

N° SIRET : 123456789000011
Code APE (NAF 2008) : 9001Z

80 1234567810
SARL EXEMPLE
LES AIGLES DU LEMAN
LEMAN
74140 SCIEZ

Concerné : SARL EXEMPLE
74140 SCIEZ

1 DÉCLARATION NÉANT (voir notice) Si vous avez inscrit NÉANT ci-contre, ne rien inscrire dans la rubrique 2

2 RÉMUNÉRATIONS BRUTES sans déduction pour frais professionnels
CONTRIBUTIONS ET COTISATIONS DUES AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

RÉMUNÉRATIONS VERSÉES	TAUX %	SOMMES DUES ARRONDIÉS À L'EURO LE PLUS PROCHE
Entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019		
1 Total des rémunérations limitées à 4 fois le plafond de la sécurité sociale	11,45 %	3 573 6,00
2 * * * * *		* * * * *
3 dont rémunérations soumises à majoration CDD d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, pour le contrat d'usage	0,50 %	77,00
SOMMES À DÉDUIRE ARRONDIÉS À L'EURO LE PLUS PROCHE		
4 Réduction générale	-	6 234,00
5 Exonération spécifique DOM	-	,00
Assurance chômage (AC) – Total 1		
		29 639,00
Entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019		
1 Total des rémunérations limitées à 4 fois le plafond de la sécurité sociale	0,15 %	469,00
2 * * * * *		* * * * *
Association pour la garantie des salaires (AGS) – Total 2		
		469,00
Total 1 + Total 2 = Total 3		
		30 108,00
Contributions AC et cotisations AGS déjà versées au titre de l'exercice = Total 4		
		26 882,00
SOLDE À PAYER POUR L'EXERCICE 2019 AU PLUS TARD LE 31 JANVIER 2020		
Total 3 – Total 4		3 225,00

Personne à contacter : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ Portable : _____

Fait à : Paris le 25/10/2020 Cachet : _____ Signature : _____

Pôle emploi Services - Centre de recouvrement
TSA 70113 92891 Nanterre Cedex 9

3995 Service gratuit + pré appél

Comment lire les tableaux qui suivent ?

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
10			Libellé COPLAT de la zone	.. de la zone COPLAT	Correspondance dans un Copaym	Valeurs attendues dans la DUCS-EDI

Permet de voir la correspondance sur la maquette papier

Indique dans quel enregistrement la donnée est attendue

Indique à quelle position de l'enreg. la donnée est attendue

Indique la valeur attendue en DUCS-EDI :
En noir → le constantes, paramètres, qualifiants.. etc.
En Bleu → les données fonctionnelles de la déclaration

Rappel : Les tableaux qui suivent ne visent pas à redéfinir toute la norme DUCS de Pôle emploi. Ils n'ont pour but que de préciser les valeurs attendues dans les zones spécifiques aux déclarations Pôle emploi. Si des zones COPLAT ou COPAYM n'apparaissent pas dans ces tableaux, c'est alors la norme émise par la Mission DUCS qui doit être prise en compte.

Enchaînement des enregistrements DUCS-EDI sur une DRA

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
	DEB (début message)	4	Identification de émetteur physique (constante)	AN35	UNB.S002.004 (Hors Groupe)	ES suivie du Siret de l'émetteur physique
		39	Qualifiant de l'identifiant émetteur	AN4	UNB.S002.007 (Hors Groupe)	❶
		43	Identification du récepteur (Paramètre OPS)	AN35	UNB.S003.0010 (Hors Groupe)	H03S000DUCS pour tests Pôle emploi H02S000DUCS pour exploitation réelle Pôle emploi
		78	Qualifiant de l'identifiant récepteur	AN4	UNB.S003.007 (Hors Groupe)	❶
14		82	Date de préparation de la déclaration : (Format AAAAMMJJ)	N8	UNB.S004.0017 (Hors Groupe)	20200125
		90	Heure de préparation (Format HHMM)	N4	UNB.S004.0019 (Hors Groupe)	1641 (exemple pour 16h41)
		94	Indicateur d'essai (1 si essai sinon non utilisé)	N1	UNB.0035 (Hors Groupe)	1 → pour tests Pôle emploi 0 → pour exploitation réelle Pôle emploi
		107	Type de déclaration (constante)	AN3	BGM.C002.1001 (Hors Groupe)	902 pour une déclaration Pôle emploi
		110	Référence de la déclaration	AN35	BGM.1004 (Hors Groupe)	❷
		148	Type de bordereau (Paramètre OPS)	AN3	GIS.C529.7365 (Hors Groupe)	929 – DRA Cinéma-Spectacle

- ❶ Identifiant défini par accord entre les parties → Voir les normes de la mission DUCS
- ❷ Obligation d'un identifiant unique pour chaque DUCS. Cet identifiant devient la clef de rapprochement entre les déclarations et leurs accusés de réception

	FR1	→ Emetteur physique de la déclaration à qui sera retourné l'accusé de réception (Portail, tiers déclarant, entreprise..).	Ces données n'ont pas de correspondance dans la DRA papier. Se reporter aux normes de la mission DUCS
	FR2	→ Coordonnées d'un correspondant chez l'émetteur physique	
	FR3	→ Adresse mail du correspondant	

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
3.2	DT1 (Employeur déclarant)	7	SIRET de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.C082.3039 (Groupe 1)	12345678900011
2		45	Raison Sociale de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	SARL EXEMPLE
		80	Raison Sociale de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	
		115	Ligne 1 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	LES AIGLES DU LEMAN
		150	Ligne 2 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	LEMAN
		185	Localité de l'entreprise déclarée	AN35	NAD.3164 (Groupe 1)	SCIEZ
		220	Code postal de l'établissement	AN9	NAD.3251 (Groupe 1)	74041
12	DT2 (Contact dans l'entreprise)	4	Nom, prénom du Service/Collaborateur qui a validé la déclaration	AN35	CTA.C056.3412 (Groupe 1)	
		39	N° Téléphone du Service/Collaborateur	AN25	COM.C076.3148 (Groupe 1)	
		64	N° Fax du Service/Collaborateur	AN25	COM.C076.3148 (Groupe 1)	
13	DT3 (Contact mail)	4	Adresse électronique Service/Collaborateur qui a validé la déclaration	AN252	COM.C076.3148 (Groupe 1)	

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
9	MR1 (destinataire physique)	7	SIRET de Pôle emploi (Paramètre OPS)	AN35	NAD.C082.3039 (Groupe 1)	78538850500071
		45	Nom long de Pôle emploi	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	POLE EMPLOI SERVICES
		80	Nom long de Pôle emploi	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	Centre de recouvrement
		115	Ligne 1 de l'adresse de Pôle emploi	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	TSA 70113
		150	Ligne 2 de l'adresse de Pôle emploi	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 1)	
		185	Localité de Pôle emploi	AN35	NAD.3164 (Groupe 1)	NANTERRE CEDEX 9
		220	Code Postal de Pôle emploi	AN9	NAD.3251 (Groupe 1)	92891

	AE1	→ Tiers rédacteur auquel l'entreprise a confié sa déclaration	Ces données n'ont pas de correspondance dans la DRA papier. Se reporter aux normes de la mission DUCS
	AE2	→ Coordonnées d'un correspondant chez le tiers rédacteur	
	AE3	→ Adresse mail du correspondant	

Les enregistrements AE sont obligatoires si la déclaration a été faite par un tiers déclarant.

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
1.2	GEN (Données générales de la déclaration)	4	Période de référence de la déclaration → annuelle : SSAA	AN35	DTM.C507.2380 (Hors Groupe)	2019 (pour l'année 2019)
		39	Qualifiant format période.	AN3	DTM.C507.2379 (Hors Groupe)	602 pour période annuelle
5		80	Effectif global entreprise, tous établissements confondus, tel que déclaré à l'URSSAF	AN15	QTY.C186.6060 (Hors Groupe)	Non renseigné
6.1		130	Montant total des cotisations de la déclaration	N18	MOA.C516.5004 (Hors Groupe)	Non renseigné
		148	Qualifiant associé au montant GEN 130 → '277' si montant >= 0 → '977' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Hors Groupe)	Non renseigné
6.3		151	Cumul des masses salariales annuelles	N18	MOA.C516.5004 (Hors Groupe)	000000000000312627
6.3		169	Qualifiant associé au montant GEN 151 → '276' si montant >= 0 → '976' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Hors Groupe)	276
		246	Code devise de la déclaration	AN3	MOA.C516.6345 (Hors Groupe)	EUR

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
3.2	EN1 (Entité déclarée)	7	SIRET de l'entité déclarée	AN35	NAD.C82.3039 (Groupe 2)	12345678900011
2		45	Raison Sociale de l'entité déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 2)	SARL EXEMPLE
		80	Raison Sociale de l'entité déclarée	AN35	NAD.C080.3036 (Groupe 1)	
		115	Ligne 1 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 2)	LES AIGLES DU LEMAN
		150	Ligne 2 de l'adresse	AN35	NAD.C059.3042 (Groupe 2)	LEMAN
		185	Localité de l'entité déclarée	AN35	NAD.3164 (Groupe 2)	SCIEZ
		220	Code Postal	AN9	NAD.3251 (Groupe 2)	74041
3.1	EN2 (Références de l'entité déclarante)	124	L'identifiant Pôle emploi 1	AN35	RFF.C056.1154 (Groupe 2)	080123456781
		159	Code APE de l'Entité déclarée	AN35	RFF.C056.1154 (Groupe 2)	9001Z (exemple)
		194	Rattachement de décembre à la DADS	AN35	RFF.C056.1154 (Groupe 2)	1 (« oui » : valeur obligatoire)
	EN3 (Montants Déclarés)	42	Montant total des cotisations déclarées	N18	MOA.0516.5004 (Groupe 2)	Non renseigné
		60	Qualifiant associé au montant EN3 42 → '277' si montant >= 0 → '977' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Groupe 2)	Non renseigné
6.1		63	Total des masses salariales annuelles	N18	MOA.0516.5004 (Groupe 2)	000000000000312627
6.3		81	Qualifiant de la zone EN3 63 → '276' si montant >= 0 → '976' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Groupe 2)	276
4.1		105	Période de versement des salaires → '901' si fin de mois → '902' si mois suivant	AN3	DTM.C507.2005 (Groupe 2)	901
4.2		108	Jour habituel de versement des salaires	AN2	DTM.C507.2380 (Groupe 2)	31
		110	Qualifiant de la zone EN3 108 (Constante '110' → JJ)	AN3	DTM.C507.2379 (Groupe 2)	110
		113	Rémunérations brutes déclarée sur la DADS	N18	MOA.0516.5004 (Groupe 2)	000000000000312627 2
		131	Qualifiant associé au montant d'EN3 113 → '172' si >= 0 → '972' sinon	AN3	MOA.C516.5025 (Groupe 2)	172

- ❶ Format de la zone EN2 124 → « 080 » + n° affilié (8 car) + clé affilié (1 car numérique)

L'identifiant d'un déclarant est constitué d'un n° d'agrément (sur 3 caractères) + d'un n° d'affilié (ou d'affiliation) (sur 8 caractères + la clé). L'ensemble de ces données s'appelle l'identifiant Pôle emploi

Exemple :

080001234569 est l'identifiant Pôle emploi
080 est le N° d'agrément
001234569 est le N° d'affilié (dont '9' est la clé)

- ❷ Rémunérations brutes déclarées sur la DADS : valeur inutilisée ; une valeur numérique reste cependant attendue, à minima zéro.

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
6 ou 7	COT Lignes de cotisation de la déclaration	4	Qualifiant cotisation (Paramètre OPS)	AN3	COT.5047 (Groupe 3)	906 - Cotisation Pôle emploi
		7	Type de cotisation (Paramètre OPS)	AN3	COT.C953.5049 (Groupe 3)	Voir table des cotisations en fin de document
		22	Période de référence de la ligne de cotisation ❶	AN35	DTM.C507.2380 (Groupe 3)	20190101
		57	Qualifiant de la zone COT 22 ❷	AN3	DTM.C507.2379 (Groupe 3)	102
		60	Taux de cotisation en pourcentage (4 décimales sans point)	N8	PCD.C501.5482 (Groupe 3)	00114500 (exemple pour un taux à 11,45) ❸ Ou 00999900 (valeur si la ligne correspond à une déduction) ❹
		68	Qualifiant de la zone COT 71 ❺	AN3	MOA.C516.5025 (Groupe 3)	930 (valeur si la ligne correspond à une cotisation) Ou 932 (valeur si la ligne correspond à une déduction)
		71	Rémunérations Brutes de la ligne de cotisation 104 ❻	N18	MOA.C516.5004 (Groupe 3)	000000000000312627 (exemple cotisation AC 104) Ou 00000000000006234 (exemple réduction générale 170)

- ❶ → Date de début de changement des conditions de cotisation. Cette date doit être comprise dans la période de référence de la déclaration, elle indique la date d'entrée en vigueur du taux.
- ❷ → "102" = SSAAMMJJ avec AAAA l'année, MM le mois, JJ le jour
- ❸ → **Attention** : Les taux ci-dessus sont donnés à titre d'exemple et sont susceptibles de changer.
- ❹ → **Attention** : Pour une ligne de déduction, le taux à indiquer est par convention porté à 99.99% ; ce taux n'est pas applicable.
- ❺ → "930" = salaires réels positifs
"932" = salaires réels négatifs (régularisation) ou montant de la déduction

Ⓢ → **Attention** : pour une ligne de déduction, c'est le montant de la déduction calculé par vos soins, et arrondi à l'euro le plus proche, qui est attendu.

A savoir :

- Il y a un enregistrement COT par ligne de cotisation.
- Il y a un enregistrement COT par ligne de déduction dont le montant est non nul. Lorsqu'il n'y a pas de déduction à déclarer, la ligne peut être absente.
- Le groupe de ligne COT doit être trié par Type de cotisation (COT 7) & Période de référence de la ligne de cotisation (COT22) en ordre croissant.
- Aucun enregistrement COT n'est généré en cas de déclaration néant
- **Attention** : aucune déduction n'est autorisée dans le format COPAYM. Il n'est pas possible de déclarer la réduction générale et l'exonération spécifique DOM dans ce format.

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
	PAI (référence de paiement et montant réglé)	4	Mode de paiement ❶	AN3	PAI.C534.4461 (Groupe 6)	Z10
		7	Qualifiant du compte bancaire ❷	AN3	FII.3035 (Groupe 6)	BF
		10	Numéro du compte + clé RIB	AN35	FII.C078.3194 (Groupe 6)	1234567891111 (exemple)
		45	Code banque	AN11	FII.C088.3433 (Groupe 6)	12345 (exemple)
		56	Qualifiant de la liste codes banques (constante)	AN3	FII.C088.1131 (Groupe 6)	25 = RIB
		59	Agence responsable (constante)	AN3	FII.C088.3055 (Groupe 6)	108 = Banque de France
		62	Code guichet	AN17	FII.C088.3434 (Groupe 6)	67890 (exemple)
		79	Qualifiant de la liste codes guichets (constante)	AN3	FII.C088.1131 (Groupe 6)	25 = RIB
		82	Agence responsable (constante)	AN3	FII.C088.3055 (Groupe 6)	108 = Banque de France
15		85	Montant du règlement	N18	MOA.C516.5004 (Groupe 6)	00000000000003225
		103	Code devise	AN3	MOA.C516.6345 (Groupe 6)	EUR
		106	Type de référence	AN3	RFF.C506.1153 (Groupe 6)	PQ si référence sociale CR si Cpop libre
		109	Référence de rapprochement	AN35	RFF.C506.1154 (Groupe 6)	❸
1.3		144	Type de date associée au paiement	AN3	DTM.C507.2005 (Groupe 6)	138 = date de paiement
		147	Date de paiement (demandée si mode de paiement = Z10)	AN8	DTM.C507.2380 (Groupe 6)	20200131
	182	Format date de la zone PAI 147 (102 = AAAAMMJJ)	AN3	DTM.C507.2379 (Groupe 6)	102	

- ❶ → '20' pour chèque, '30' pour virement, 'Z10' pour télé règlement de type A
- ❷ → indiquer **BF** s'il s'agit du compte de l'OPS créancier (cas d'un ordre de paiement émis à l'initiative de l'employeur débiteur : chèque ou virement) ou **OR** du compte du cotisant débiteur (cas d'un ordre de paiement émis à l'initiative de l'OPS créancier : télé règlement).
- ❸ → Référence permettant de rapprocher le paiement de la déclaration. Dans le cas d'un paiement à l'initiative du débiteur (chèque ou virement), utiliser la référence sociale (elle sera notée au dos du chèque ou en référence "utilisateur" du virement). Dans le cas d'un paiement à l'initiative du créancier (télé règlement), utiliser le certificat de prise en compte de l'ordre de paiement. En EDI et donc en asynchrone, , il s'agit d'un Cpop libre qui permet le rapprochement de l'accusé de réception avec la déclaration..

Zone DRA	Enreg. COPLAT	Pos. Coplat	Libellé	Format	Correspondance COPAYM V 4.2	Valeurs correspondant à la DUCS-EDI
	FIN (fin message)	4	Nombre de déclarations de l'envoi	N8	UNZ0036 (Hors Groupe)	00000001

4 Synthèse

4.1 Liste des codes bordereaux Pôle emploi supportés en EDI

Code	Déclaration	Famille
920	ADV RG	Avis de Versement (4 trimestres ou 12 mois) pour un seul établissement
929	DRA Cinéma Spectacle	Déclaration de régularisation annuelle « Cinéma Spectacle »

Ces codes bordereaux se retrouvent dans l'enregistrement DEB en position 148

4.2 Lignes COT selon les catégories de déclaration Pôle emploi

Régime de l'ADV ou catégorie au sein du Régime de l'ADV	Valeurs du type de Cotisation (COT 7)
ADV-DRA « Cinéma Spectacle » Intermittents relevant des annexes 8 et 10 du règlement de l'Assurance Chômage	104 - Cotisation AC (Tranches A+B)
	125 - CDD contrat d'usage (<= 3 mois), non applicable pour les périodes d'emploi entre le 1 ^{er} avril 2019 et le 31 décembre 2019
	126 - CDD accroissement activité (<= 1 mois), non applicable pour les périodes d'emploi à partir du 1 ^{er} octobre 2017
	127 - CDD accroissement activité (> 1 mois et <= 3 mois), non applicable pour les périodes d'emploi à partir du 1 ^{er} octobre 2017
	170 – Réduction Générale
	171 – Exonération spécifique DOM
	301 - Cotisation AGS

5 Index

Abréviation	Signification
AC	Assurance Chômage
ADV	Avis de Versement
AE	Assistant d'Education
AGS	Association pour la Garantie des Salaires
ANI	Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013
AVA	Avis de Versement Annuel
CA	Contrats d'Avenir
CAE	Contrats d'Accompagnement vers l'Emploi
CDD	Contrats a Durée Déterminée
CDI	Contrats a Durée Indéterminée
CEA	Chèque Emploi Associatif
CES	Contrat Emploi Solidarité
CIE	Contrats Initiative-Emploi
CI-RMA	Contrats d'Insertion Revenu Minimum d'Activité
CIVIS	Contrats d'Insertion dans la Vie Sociale
CJE	Contrats Jeunes en Entreprises
CNE	Contrat Nouvelle Embauche
CT	Collectivités Territoriales, Etablissements Publics et Groupements d'Intérêt Public
CUI	Contrats Uniques d'Insertion
DADS	Déclaration Annuelle des Données Sociales
DRA	Déclaration de Régularisation Annuelle
DOM	Département d'Outre Mer
DUCS	Déclaration Unifiée des Cotisations Sociales
EDI	Echange des données informatisées
ETT	Entreprises de Travail Temporaire
OPS	Organisme de Protection Sociale
RG	Régime Général de l'Assurance Chômage
TESE	Titre Emploi Simplifié Entreprise
TTS	Titre de Travail Simplifié dans les DOM